

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 03/2022

du 06 septembre 2022

CONCERNANT

**LA REPRISE DE LA CONDUITE DE L'AIEJ BRET-MICHOUDAZ – REALISATION
D'UN NOUVEAU BOUCLAGE ET REMPLACEMENT D'UN TRONÇON DE
CONDUITES D'EAU POTABLE ET DE DEFENSE INCENDIE ENTRE LES LIEUX-
DITS « CHAMP MONNET » ET « LA PORTE DE BRET »**

LA MUNICIPALITE DE PUIDOUX AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

L'Association Intercommunale des Eaux du Jorat (AIEJ) abandonne sa conduite d'adduction¹ entre l'usine de filtration de Bret et le réservoir de la Michoudaz. Une partie de la conduite sera reprise par le Service des eaux de Puidoux, soit le tronçon situé entre la station de pompage de Bret et la route cantonale 758-B-P (Rte de Forel).

Dans ce cadre, la Commune compte également profiter de ces travaux afin de changer un tronçon de la conduite existante reliant la station de pompage de Bret au réservoir du Montchervet. Cette dernière, qui est en Eternit, étant ancienne et en mauvais état. Le projet comprend également des modifications d'appareillage dans la station de pompage de Bret, permettant de boucler les conduites au départ de la station.

Ces travaux permettront à la Commune de sécuriser passablement le pompage par la réalisation d'un nouveau bouclage à la sortie de la station, mais également de pouvoir améliorer l'hydraulique en diminuant les pertes de charges dans le réseau d'alimentation du Montchervet.

2. Situation actuelle

Actuellement, 2 pompages distincts permettent de refouler une partie de l'eau produite à Bret vers respectivement le réservoir de la Michoudaz (ouvrage AIEJ) et le réservoir de Montchervet (réseau communal). La conduite de refoulement² vers la Michoudaz est en DN 300 (Fonte Ø 300 mm) à la sortie de la station, et la conduite de refoulement vers le Montchervet en DN 200 (Fonte Ø 200 mm).

La conduite AIEJ étant abandonnée, cet axe peut ainsi être récupéré par le réseau de Puidoux, le bouclage supplémentaire à la sortie du pompage permettant de diminuer les pertes de charges et de renforcer la sécurité d'exploitation.

3. Projet

A l'intérieur de la station, le projet prévoit la modification de l'appareillage après le pompage de Bret, avec la réalisation d'un nouveau bouclage sur les conduites de départ (voir plan n° 5607-01-D01). Conformément à l'appareillage existant dans la station, l'appareillage est prévu en acier zingué, mais une variante en inox peut aussi être envisagée, selon la décision du Service de l'Eau de Lausanne (SEL).

Pour les travaux de fouilles, il s'agira de reprendre les deux conduites de refoulement DN 200 et DN 300 et de réaliser un bouclage côté Vevey de la route cantonale, équipé de vannes et d'un purgeur d'air. Les conduites existantes en traversée de la route cantonale, respectivement en acier (Ac Ø 250.00 mm pour la conduite AIEJ) et en éternit (E Ø 250.00 mm pour la conduite Puidoux) seront utilisées comme gaines pour tuber les nouvelles conduites en traversée de route, sous réserve que les calibres correspondent aux données du SIT. Cet élément sera confirmé à l'aide d'un sondage en début de chantier, toutefois même le passage d'une conduite en PE Ø 180 (PE 100 PN 16 Ø 180 / 147.2) et d'une conduite en PE Ø 225 (PE 100 PN 16 Ø 25 / 184.0) en parallèle permettrait d'obtenir un équivalent 250 mm, ce qui est l'objectif fixé pour la réfection de l'axe Bret – Montchervet.

Ces conduites seront donc raccordées côté Montchervet de la route cantonale, et dès ce point sera réalisée une seule conduite entre la route cantonale (point B) et le raccordement prévu sur la parcelle n° 2548 (point D). Le remplacement de ce tronçon permettra de réfectionner une conduite ancienne et de qui plus est composée en éternit, avec les risques de ruptures inhérents en cas d'intervention.

Concernant l'appareillage et comme mentionné, des jeux de vannes ont été prévus aux noeuds stratégiques et aux extrémités nécessaires.

Une fois installée, la nouvelle conduite subira un essai de pression, un rinçage et une désinfection, afin de garantir un état sanitaire irréprochable des nouvelles installations.

L'ancienne conduite Bret – Michoudaz (AIEJ) sera en outre bouchonnée aux abords du point C, permettant de pouvoir la vidanger à l'aide de la vanne de purge existante et d'éviter tout problème au niveau du chemin.

4. Financement

Récapitulatif	Longueur	Génie civil	Appareillage	Total
Tronçon A-B	20 m	CHF 18'782.00	CHF 41'775.00	CHF 60'557.00
Tronçon B-C	120 m	CHF 29'660.00	CHF 49'600.00	CHF 79'260.00
Tronçon C-D	60 m	CHF 19'651.00	CHF 29'200.00	CHF 48'851.00
Montant des travaux	200 m	CHF 68'093.00	CHF 120'575.00	CHF 188'668.00
Frais techniques et administratifs				CHF 20'800.00
Travaux géométriques				CHF 4'500.00
Divers et imprévus (~10%)				CHF 21'532.00
Total HT				CHF 235'500.00
TVA 7.7%				CHF 18'133.50
Total TTC				CHF 253'633.50

La problématique est le prix de l'appareillage, qui varie fortement ces temps-ci. Il s'agit d'un devis sur la base des prix à jour, qui ont subi une forte augmentation. A ce jour et selon les retours des entreprises pour la fourniture, aucune prévision ne peut être émise quant à la stabilisation ou l'éventuelle diminution des prix. Ces montants devraient ainsi être réévalués selon la période dans laquelle seront réalisés ces travaux.

Les montants indiqués pour les frais de relevés ont été estimés sur la base de projets similaires.

5. Conclusions

Ce projet prévoit la reprise de la conduite de refoulement Bret – Michoudaz, sur le tronçon situé entre la station de Bret et la route de Forel. Cela représente pour la Commune de Puidoux une opportunité intéressante pour réaliser un nouveau bouclage à la sortie du pompage, diminuer les pertes de charge et améliorer la sécurité d'exploitation.

Par ailleurs, le remplacement de la conduite existante en éternit (E Ø 250.00) permettra de renforcer et de sécuriser un axe de transport important entre la station de Bret et le réservoir du Montchervet, tant sur le point de la sécurité d'exploitation qu'au niveau des performances hydrauliques.

- 1 Une adduction est une conduite reliant les ouvrages de production aux réservoirs de stockage. Dans cette situation, l'ouvrage de production et l'usine de Bret et le réservoir de stockage est celui de la Michoudaz.
- 2 La conduite de refoulement est une conduite sous pression installée à la suite d'une station de pompage permettant de gravir des pentes d'aval en amont.

CONCLUSIONS

Au vu ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PUIDOUX

- Vu** le préavis no 03/2022 du 06 septembre 2022 de la Municipalité relatif à une demande de crédit de CHF 260'000.00 pour la reprise de la conduite de l'AIEJ Bret- Michoudaz – Réalisation d'un nouveau bouclage et remplacement d'un tronçon de conduites d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « Champ Monnet » et « La Porte de Bret » ;
- Ouï** le rapport de la commission ad hoc prévue pour cet objet ;
- Ouï** le rapport de la Commission de gestion ;
- Vu** que cet objet figure à l'ordre du jour.

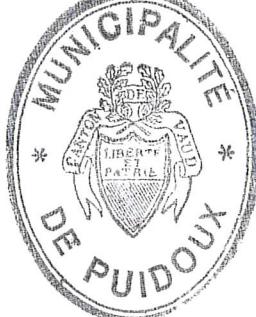
D E C I D E

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour la reprise de la conduite de l'AIEJ Bret-Michoudaz – Réalisation d'un nouveau bouclage et remplacement d'un tronçon de conduites d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « Champ Monnet » et « La Porte de Bret » ;
2. D'autoriser la Municipalité à financer les travaux par la trésorerie communale, sans recourir à l'emprunt ;
3. D'autoriser la Municipalité à porter les montants à charge du service des eaux et de l'amortir par celui-ci.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

R. Gilliéron



La Secrétaire adj.

L. Morerod

Annexe : plan

Municipal en charge du dossier : M. Jean-Rémy Chevalley

